



# Réserve Naturelle Régionale Marais communal du Poiré-sur-Velluire

Suivi des peuplements d'odonates 2023

Février 2024

Avec le concours financier :



**Citation recommandée :** Deux-Sèvres Nature Environnement, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Les Naturalistes Vendéens, Conseil Départemental de Vendée et Parc naturel régional du Marais poitevin (2021). Suivi et Évolution des communautés d'odonates du Marais poitevin, 2021 – 4 ème année. Parc naturel régional du Marais poitevin, Coulon, 80 p

## 1/ Contexte

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire se situe sur la commune des Velluire-sur-Vendée dans le territoire du Parc naturel régional du Marais poitevin. Le communal a été créé aux environs du XII<sup>e</sup> siècle lors de la conquête des terres sur la mer. La commune est devenue propriétaire des 241 ha de prairies au moment de la révolution. À cette époque, le site sert de pâturage aux troupeaux et d'usages divers aux habitants (chasse, pêche, etc...).

Il ressort de cet historique des usages qui perdurent encore, axés sur le pâturage plurispecifique et collectif. Cette vaste prairie naturelle humide n'a de plus, jamais été impactée par le travail du sol.

Ce marais accueille une grande richesse spécifique répartie sur une dizaine d'habitats communautaires ce qui lui a valu son classement en Réserve naturelle régionale en 2012. Il a été identifié sur les 241 ha de la réserve : 145 espèces végétales, 182 espèces d'oiseaux, 7 espèces d'amphibiens, 4 espèces de reptiles, 39 espèces de mammifères dont 14 de chiroptères, 32 espèces d'odonates, 36 espèces de lépidoptères, 28 d'orthoptères, 19 espèces de poissons, 2 crustacés, 62 espèces d'araignées, etc... A savoir que le communal est composé à 64% de l'habitat « prairie subhalophile thermo-atlantique », habitat estimé rare au niveau européen.

La réserve est gérée par le Parc naturel régional du Marais poitevin qui assure la maîtrise d'œuvre du plan de gestion 2020-2025. Elle est financée par la commune, un programme Européen FEDER et par la Région Pays de la Loire.

Dans le cadre du Plan de gestion 2020-2025 de la Réserve naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire, sept suivis biologiques ont été réalisés dont le suivi des populations d'amphibiens dans les baisses du marais communal. L'objectif des différents suivis biologiques est de mesurer l'état de conservation de la réserve, son évolution et d'améliorer les connaissances.

Dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin et de l'étude engagée par l'EPMP et l'université de Rennes sur les liens entre la gestion de l'eau et la biodiversité un suivi des cortèges d'odonates a été réalisé sur 11 casiers du Marais poitevin dont la RNR du Poiré-sur-Velluire depuis 2016. Afin de poursuivre le travail engagé, le plan de gestion de la RNR stipule la poursuite de ce protocole sur les deux transects de la Réserve. Le protocole initial prévoit 4 passages entre mai et aout. Dans le but de mesurer l'évolution des cortèges d'Odonates et de surveiller les espèces d'intérêt présentes sur le site comme la Naïade aux yeux rouges *Erythromma najas*. Il a été décidé de poursuivre ce protocole dans le cadre du Plan de Gestion. Il a donc été réalisé en 2021 et en 2023.

## 2/ Méthodologie

Afin d'assurer la reproductibilité du suivi au cours du temps, la méthodologie employée cette année a été reprise de celle mise en place depuis 2016. Celle-ci est décrite ci-dessous.

Le protocole consiste à recenser tous les odonates adultes le long de parcours de 500 mètres en 1h de prospection. Le comptage est réalisé dans des bandes de 2,50 m de part et d'autre du parcours. Les relevés sont à réaliser strictement par conditions favorables (absence de vent, ciel dégagé, T° > 20°C, entre 10 et 18h) et à l'aide d'un filet à papillon et de jumelles. Lors des itinéraires, les espèces contactées sont déterminées et le nombre d'individus adultes comptabilisé. Leur stade de développement (éventuellement émergence, exuvie, mais avant tout adulte) ainsi que le

comportement des adultes (accouplement, ponte, chasse, repos...) sont aussi notés. Chaque enregistrement aura un comportement unique, un groupe d'une même espèce présentant différents comportements sera ainsi divisé en plusieurs enregistrements.

Lors du parcours, les informations collectées seront reportées dans une fiche de saisie en subdivisant les itinéraires échantillons en sections homogènes (A, B et C) correspondant aux différents habitats prospectés et renseignant les habitats fonctionnels précités (reproduction, émergence et secteurs de chasse). Tous les odonates contactés seront clairement « rattachés » à ces sections de chaque itinéraire.

#### Collecte des exuvies

Dans le présent suivi, les exuvies seront collectées de manière systématique, mais sans dispositif particulier (au hasard des observations de la personne réalisant l'inventaire). Un travail de détermination des exuvies est par ailleurs nécessaire post récolte. Il est rappelé que l'effort de prospection devra être alloué en priorité au recensement des adultes.



Figure 1 - Localisation des transects Odonates sur la RNR du Poiré-sur-Velluire

6 nouvelles espèces ont été observées en 2023.

Date	Température	vent	Nebulosité
12 mai 2023	19°C	5 km/h	5% - 10 %
23 juin 2023	27°C	15 km/h	5% - 10 %
27 juillet 2023	23°C	15 km/h	5% - 10 %
17 aout 2023	29 °C	20 km/h	5% - 10 %

### 3/ Résultats

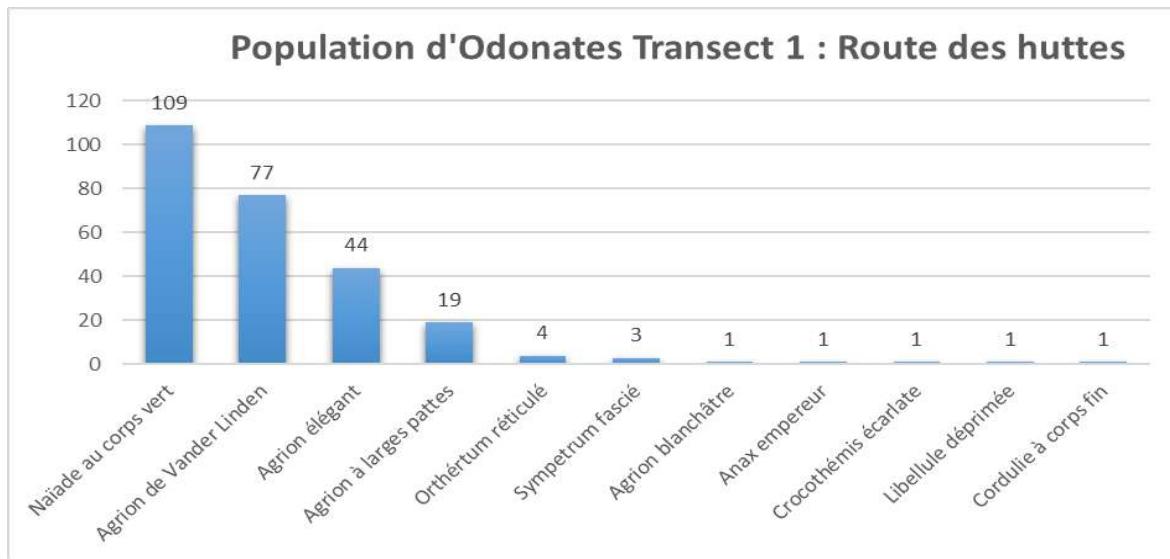
Légende :

V=vole	vu sur la ZL61
T = territorial	vu sur le communal
A = Accouplement	vu sur les deux parcelles
P= Ponte	Hors protocole

● Transect nord - Route des huttes

Transect 1 route des huttes											
Nom Français	Nom Scientifique	2023	12-mai-23	Femelle	Male	23-juin-23	Femelle	Male	27-juil-23	Femelle	Male
Famille des Lestidae											
Leste barbare	<i>Lestes barbarus</i>										
Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>										
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>										
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>										
Famille des Coenagrionidae											
Agrion élégant	<i>Ishnura elegans</i>	X		2 T		5 T			8	29	
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	X									
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	X				12	38 T	1	5T		21
Naïade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>	X		8	32 T	3A	36 +3A				27
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	X									
Famille des Platycnemididae											
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	X			2	15 T		2			
Agrion blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>	X							1		
Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>	X									
Famille des Aeshnidae											
Aeshne affine	<i>Aeshna affinis</i>	X									
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	X					1P				
Famille des Libellulidae											
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	X				1 V					
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	X	1 V								
Orthétrum brun	<i>Orthetrum bruneum</i>	X									
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	X		2				1	1		
Sympetrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>	X									
Sympetrum foncecolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	X									
Sympetrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	X								3	
Sympetrum méridionale	<i>Sympetrum meridionale</i>	X									
Famille des Gomphidae											
Gomphe gentil	<i>Gomphus pulchellus</i>	X									
Famille des Corduliidae et Oxygastra											
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	X				1 T					

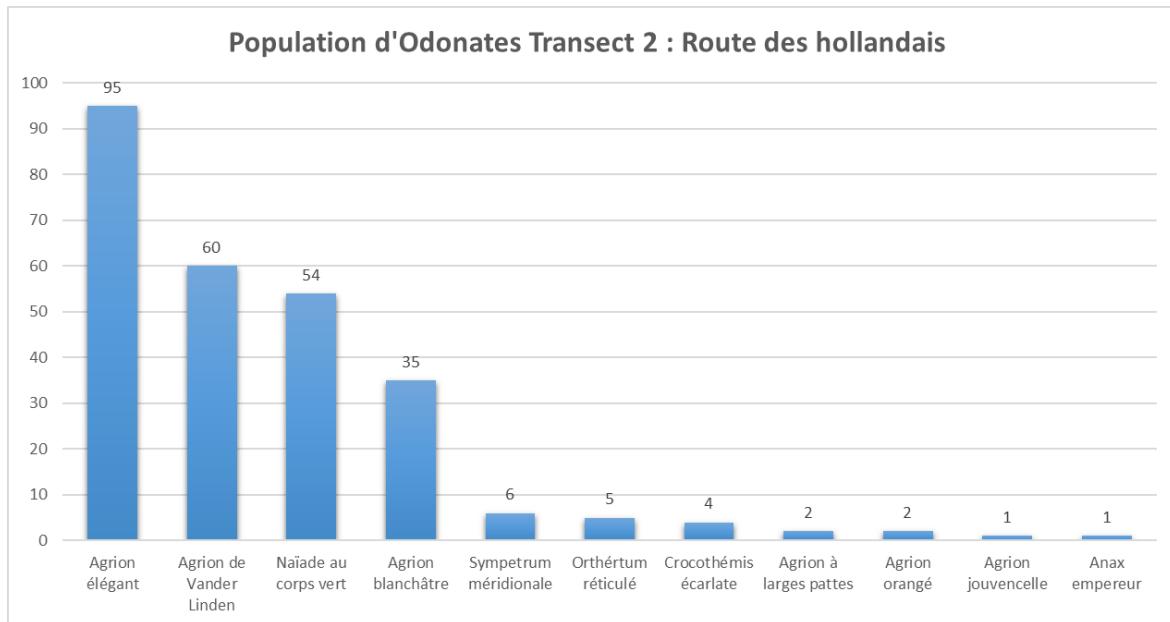
11 espèces ont été contactées en 2023 sur le transect de la Route des huttes.



- *Transect sud – Route des hollandais*

Transect 2 route des hollandais									
Nom Français	Nom Scientifique	2023	12-mai-23		23-juin-23		27-juil-23		17-août-23
			Femelle	Male	Femelle	Male	Femelle	Male	Femelle
Famille des Lestidae									
Leste barbare	<i>Lestes barbarus</i>	X							
Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>	X							
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	X							
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	X							
Famille des Coenagrionidae									
Agrion élégant	<i>Ishnura elegans</i>	X	5A	6A	15 A + 2	15 A	7	12T	5 +3A 22+ 3A
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	X		1T					
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	X			17 A	17 A		4	22
Naïade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>	X			12A	12A		4	3A 20+3A
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	X							
Famille des Platycnemididae									
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	X				2 V			
Agrion blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>	X	1		14	18			2
Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>	X	2						
Famille des Aeshnidae									
Aeshne affine	<i>Aeshna affinis</i>	X							
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	X				1T			
Famille des Libellulidae									
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	X					1	3	
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	X							
Orthétrum brun	<i>Orthetrum bruneum</i>	X							
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	X			2	3 T			
Sympetrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>	X							
Sympetrum foncecolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	X							
Sympetrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	X							
Sympetrum méridionale	<i>Sympetrum meridionale</i>	X						1+2A	1+2A
Famille des Gomphidae									
Gomphé gentil	<i>Gomphus pulchellus</i>	X							
Famille des Corduliidae et Oxygastra									
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	X							

11 espèces ont été contactées en 2023 sur le transect route des hollandais.



Sur les deux transects cumulés, 15 espèces ont été identifiées sur les fossés de la réserve. Les espèces les plus abondantes sur les deux transects sont *Erythromma viridulum* (163 individus contactés), *Ishnura elegans* (139 individus) et *Erythromma lindenii* (137 individus).

On peut noter que la végétation présente dans les fossés notamment la Ceratophylle est favorable à *E. viridulum* qui apprécie les habitats fournis en végétation de surface.

La richesse spécifique du site est relativement bonne en comparaison aux suivis effectués en Marais poitevin : 11,34 en 2012 à 10,31 en 2015, 12,48 en 2018 et 8 en 2021 (DSNE et Al, 2021).

Le cortège présent sur les deux transects correspond bien à des fossés végétalisés à écoulement lent.

On notera la présence d'espèces patrimoniales comme : La **Cordulie à corps fin**, *Oxygastra curtisii* qui a été observée pour la première fois sur le marais communal. C'est une espèce à faible répartition européenne, elle est déterminante ZNIEFF en pays de la loire. Elle est également inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats. Elle occupe les eaux à courant faible où les larves vivent dans le système racinaire des arbres riverains et notamment des aulnes (Leipelt et Suhling, 2001, Jourde et Hussey, 2009). Elle avait été observée sur le transect du Langon en 2021 lors de l'étude sur les cortèges d'Odonates du Marais poitevin menée dans le cadre de l'OPN.

L'agrion blanchatre *Platycnemis latipes* est également une espèce déterminante des Pays de la Loire. Elle est peu observée dans un quart des sites suivis en Marais poitevin. L'**Agrion orangé** *Platycnemis acutipennis* n'est pas considéré comme en danger mais une baisse d'occupation sur le Marais poitevin est constatée (DSNE et al 2021).

La Naïade aux yeux rouges *Erythromma najas*, espèce inscrite sur la liste rouge des Pays de la Loire, n'a quant à elle pas été revue cette année.

#### **4/ ZL 61 – Parcellle aux oies**

La parcelle aux oies (ZL61) n'est pas comprise dans le suivis mais a tout de même été inventoriée en même temps que les deux transects sur les fossés de la réserve. Cette parcelle est annexée à la réserve et représente un habitat favorable pour de nombreuses espèces. Cette parcelle accueille une population intéressante d'odonates avec 14 espèces inventoriées dont le *Lestes dryas* quasi-menacé

en Pays de la Loire et déterminant pour la désignation de ZNIEFF. L'Agrion délicat, *Ceriagrion tenellum* est également présent sur cette parcelle. Il est peu observé en Marais poitevin (DSNE et al 2021)

## 5/ Observation Hors protocole

Les *lestes barbarus* et *L. virens* sont présents sur le marais communal principalement au niveau de la Basse de l'Achenal.

La Basse de Morusson semble également intéressante pour les odonates. Elle reste plus longtemps en eau que les autres baisses. L'*Orthetrum brunneum*, *Orthetrum brunneum*, y a été observé pour la première fois sur la réserve avec plusieurs individus en accouplement.

- *Les nouvelles espèces pour la Réserve :*

Le Leste des bois *Leste Dryas* et l'Agrion délicat *Ceriagrion tenellum* ont été observés sur la parcelle aux oies.

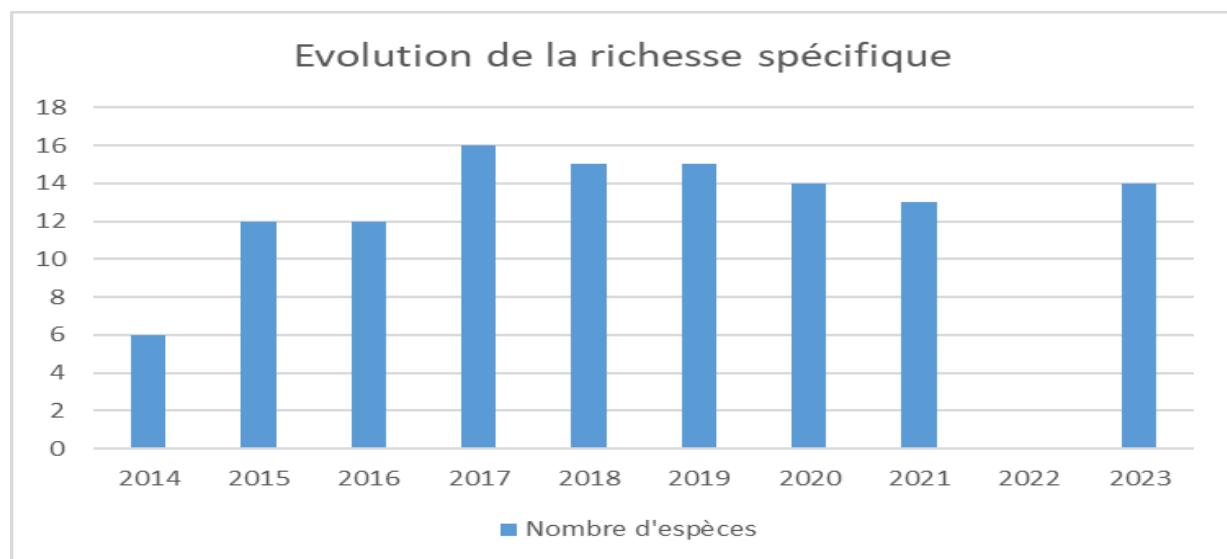
L'*Orthetrum brunneum* a été observé à Morusson et la Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii* a été observée lors du suivi sur le transect nord.

4 nouvelles espèces viennent donc compléter la liste des 32 espèces d'odonates connues sur le site dont 24 ont été vues en 2023 (données protocolées et non protocolées confondues) : 18 sur le marais communal et 14 sur la Parcelle aux oies.

## 6/ Evolution

En 2021, 12 espèces ont été contactées sur les 2 transects, dont la Naïade aux yeux rouges *Erytromma najas*, l'*Orthetrum à stylets blancs* *Orthetrum albystylum* et l'Agrion mignon *Coenagrion scitulum*. Ces espèces n'ont pas été revues en 2023.

En 2021 les observations importantes d'*E.najas* (plus de 30 individus) et l'absence de Naïade à corps vert *E. viridulum* semblent incohérentes avec les forts effectifs de *E. viridulum* et à l'absence vérifiée de *E.najas* en 2023. Les deux espèces peuvent être confondues. Il sera important d'être vigilant sur les identifications des naïades en 2025.



## 6/ Conclusion

Dans l'objectif d'évaluer l'évolution des populations d'odonates au sein de la RNR du Poiré-sur-Velluire. Le plan de gestion prévoit la réalisation de ce suivi tous les deux ans.

La présente étude a permis dans un premier temps de mieux caractériser les cortèges d'espèces présents sur les deux transects et sur la parcelle ZL 61. Ce travail permet de poursuivre les inventaires menés par l'EPMP depuis 2014 dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine naturel du Marais poitevin.

Sur la totalité du marais communal, 32 espèces d'odonates ont été recensées dont 24 en 2023 (14 données protocolées et données aléatoires comprises). Les investigations ont permis de mettre en avant la présence de 4 nouvelles espèces.

La richesse spécifique du marais communal reste intéressante en comparaison avec les études réalisées sur le Marais poitevin (OPN et EPMP). Ces données sont en corrélation avec la richesse spécifique piscicole, la macrofaune aquatique mais aussi avec les données de végétations aquatiques des fossés. En effet, en comparaison avec les autres sites étudiés par l'EPMP le site du Poiré a globalement une meilleure richesse spécifique que les autres casiers en ce qui concerne les taxons précédemment cités.

Certaines baisses du marais communal, comme celles de Morusson ou de l'Achenal, qui restent en eau tardivement sont également des zones intéressantes pour les odonates. Elles ne sont pas comprises dans les inventaires puisque les deux transects sont ciblés sur les fossés et des zones de baisses très temporaires du marais. L'ajout d'un transect sur un milieu de baisses pourrait être intéressant pour baliser les différents habitats du marais communal et ainsi avoir une vue d'ensemble du site.

Evolution des observations :

Nom Français	Nom Scientifique	2005	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Famille des Calopteygidae														
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>				X	X	X	X	X					1
Calopteryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	X	X	X										2
Famille des Lestidae														
Leste barbare	<i>Lestes barbarus</i>	X			X	X	X	X	X				X	3
Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>													4
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	X				X								5
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>					X	X						X	6
Famille des Coenagrionidae														
Agrion à yeux rouge	<i>Erythromma najas</i>		X	X	x	x	x			X	X			7
Agrion élégant	<i>Ishnura elegans</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	8
Agrion nain	<i>Ishnura pumelios</i>									X				9
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	X				X					X		X	10
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>									X	X			11
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>					X								12
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>			X	X	X	X	X	X	X			X	13
Naïade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>	X		X	X	X	X	X	X				X	14
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>												X	15
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	X												16
Famille des Platycnemididae														
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	17
Agrion blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>	X	X	X	X	X	X	X		X			X	18
Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>	X	X	X	X	X	X	X					X	19
Famille des Aeshnidae														
Aeshne affine	<i>Aeshna affinis</i>	X				X	X	X					X	20
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	21
Famille des Libellulidae														
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>			X	X	X	X	X		X			X	22
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	X							X	X			X	23
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>			X	X	X	X	X	X	X				24
Orthétrum brun	<i>Orthetrum bruneum</i>												X	25
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	X	X	X						X			X	26
Sympetrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>	X			X	X	X	X	X				X	27
Sympetrum foncecolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>					X							X	28
Sympetrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>							X					X	29
Sympetrum méridionale	<i>Sympetrum meridionale</i>	X											X	30
Famille des Gomphidae														
Gomphé gentil	<i>Gomphus pulchellus</i>	X							X	X	X		X	31
Famille des Corduliidae et Oxygastra														
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisi</i>				6	12	12	16	15	15	14	13		32
Total données protocolées					6	12	12	16	15	15	14	13		14
Total des espèces observées		10										2	24	